

Contrat de bail

entre

LE BAILLEUR : _____

et

LE LOCATAIRE : _____

il a été convenu le présent contrat de bail :

1. Le bailleur met à la disposition du locataire, afin qu'il l'utilise conformément à sa destination, l'appartement / la chambre au _____ étage, composé/e de :

2. La prise à bail prend effet le _____ et dure jusqu'au _____

Le prix forfaitaire pour l'appartement entier est de CHF _____ par jour pour ____ personnes

et est payable : lors de la signature du contrat ou jusqu'au _____, CHF _____,

lors de _____, le reste lors de la sortie.

Adresse de vacances : Nom, Prénom, Chalet _____

3. Les frais de chauffage, d'éclairage, d'électricité pour la cuisine (kWh ____ Rp.) et le bois sont à la charge du locataire et seront facturés en plus, si rien d'autre n'a été convenu au paragraphe 12 des présentes.

4. Le locataire s'oblige à maintenir l'appartement en état de propreté. Pour le nettoyage de l'appartement et du linge seront facturés CHF _____.

5. Il faut veiller à prendre soin des meubles et des autres objets. D'éventuels dommages seront à communiquer immédiatement au bailleur et le locataire sera tenu d'indemniser le bailleur. Dans le cas d'objets de l'inventaire qui viendraient à disparaître, ceux-ci seront à rembourser intégralement par le locataire. Il est interdit d'enfoncer des clous dans les murs.

6. Si le locataire a un empêchement pour partir en vacances comme convenu, il devra en informer le bailleur aussi tôt que possible. Le locataire restera redevable du loyer, à moins qu'il soit possible de louer à quelqu'un d'autre pour la période convenue. En cas de réduction de la durée du séjour, le montant total du loyer convenu au paragraphe 2 sera néanmoins à payer. En cas de litiges, le tribunal compétent est Brigue.

7. Le locataire s'oblige à respecter le règlement intérieur.

8. Par ailleurs vaudront les dispositions de la loi fédérale concernant le droit des obligations.

9. La taxe de séjour prévue par la loi est à verser au bailleur.

Elle se monte à : CHF _____ par nuit pour un adulte et CHF _____ par nuit pour un enfant de 6 à 16 ans.

10. Linge disponible : Literie Linge de cuisine Linge de bain
 Gants de toilette Serviettes de bain

11. Animaux domestiques : oui non

12. Dispositions particulières :

Le contrat de bail signé doit nous être retourné dans les 10 jours.

Le présent contrat est reconnu par les deux parties pour avoir apposé leur signature sur celui-ci et le double.

Lieu et date : _____

Le bailleur : _____

Le locataire : _____